

## Compte-rendu

L'assemblée générale du CAUE de la Haute-Loire a eu lieu le 17 juin 2025 à l'Espace Jacques Barrot à l'Hôtel du Département au Puy-en-Velay.

### Les personnes présentes étaient :

- |                             |                              |
|-----------------------------|------------------------------|
| - Pierre DURIEUX            | - Pascale ALLARY             |
| - François JANUEL           | - Mehdi DOLMY                |
| - Guy VEROT                 | - Charley CHANCELIER         |
| - Michel BRUN               | - Georges ASSEZAT            |
| - Marie-Françoise FAVIER    | - Marcel RIBES               |
| - Marc TREVEYS              | - Alain GARNIER              |
| - Chantal TRON              | - Jean-Paul VIGOUROUX        |
| - Georges VALLADIER         | - Gabriel FERRAND            |
| - Janet DARNE               | - Victor MIRAMAND            |
| - Yohan FANGET              | - Cyriane MOUNIER            |
| - Serge BOYER               | - Michel ARCIS               |
| - Emmanuel SALGADO          | - Pierre CORNUT              |
| - Sonia LAVASTRE            | - Joseph AMPILHAC            |
| - Jean-Louis BEAUD DE BRIVE | - Bruno MARCON               |
| - Eric ANDRON               | - Clément POUZET             |
| - Océane SALZARD            | - Mickaëlle ROUVIERE-COUDERT |
| - Chloé HUORT               |                              |

### Les personnes excusées étaient :

- |                      |                        |
|----------------------|------------------------|
| - Rémi BARBE         | - Jean-Benoît GIRODET  |
| - Marc GIRAUD        | - Gérard BEAUD         |
| - Guy PEYRARD        | - Michèle Malfant      |
| - Michel BECKERT     | - Jean-Pierre MONCHER  |
| - Philippe JOUJON    | - Paul BARD            |
| - Franck MARTEL      | - Ginette VINCENT      |
| - Bernard BRIGNON    | - Marie-Pierre VINCENT |
| - Philippe BRUN      | - Michel CHAPUIS       |
| - Thibaut BARTOLI    | - Aurélie VERNET       |
| - Catherine CHOMETON |                        |

### **Les pouvoirs donnés étaient :**

- Pierrette EXBRAYAT à Bruno MARCON
- Mikaël VACHER à Jean-Paul VIGOUROUX
- Anne-France BOREL à Victor MIRAMAND
- Marie-Pierre VINCENT à Bruno MARCON

Monsieur Bruno MARCON, Président du CAUE de la Haute-Loire ouvre la séance à 18h18 en adressant ses remerciements aux personnes présentes : les maires, les professionnels, les présidents d'associations du patrimoine, les membres du bureau, l'équipe du CAUE ainsi que la stagiaire actuellement en poste. Il excuse les personnes absentes.

Il rappelle que l'Assemblée Générale initialement prévue un samedi après-midi au mois d'avril a été reportée. L'idée de tenir cet événement en dehors de la semaine s'est révélée peu pertinente, les élus étant déjà très sollicités durant la semaine.

Monsieur Bruno MARCON souligne que le travail réalisé par le CAUE est très apprécié des élus et leur donne entière satisfaction. L'équipe du CAUE ne ménage pas ses efforts et ne compte pas ses heures pour accompagner les collectivités.

Il rappelle également le rôle important des partenaires institutionnels tels que la DDT et l'UDAP qui veillent avec le CAUE à la conservation du patrimoine altiligérien. Le CAUE, selon ses mots, « essaie de mettre de l'huile dans les rouages » pour faciliter les échanges et la réalisation des projets.

---

### **Bilan financier 2024-**

Sur le plan financier, Monsieur Bruno MARCON indique que le déficit budgétaire a été significativement réduit ces dernières années. Les chiffres sont en nette amélioration grâce à la recherche et à la mobilisation de nouvelles ressources financières. Le déficit prévisionnel 2024 annoncé lors de l'assemblée générale du 21 mars 2024 était de 26 100 €, le résultat déficitaire a été réduit à 17 689,67 €. Le CAUE arrive à faire du plus avec moins de moyens. Mr MARCON précise que la politique de faire plus avec un budget qui se régule tout en progressant dans la qualité des missions accomplies était souhaitable et qu'il faut se féliciter de ce « tour » salubre et stratégique qui a été pris dans la direction empruntée par le CAUE.

Monsieur Eric ANDRON, directeur du CAUE présente la note sur les comptes annuels 2024 réalisée par Madame Catherine CHOMETON, expert-comptable, absente-excusee ce jour.

Monsieur Georges ASSEZAT, trésorier de l'association, lit le rapport établi par Madame Aurélie VERNET, commissaire aux comptes, absente-excusee ce jour.

***Après avoir entendu ce rapport, Monsieur Bruno MARCON soumet au vote l'approbation des comptes 2024 aux membres de l'association qui l'adoptent à l'unanimité***

(Vote contre : 0 Abstention : 0)

**Il soumet ensuite au vote l'affectation du résultat déficitaire de 17 689,67 € au report à nouveau, décision adoptée à l'unanimité par les membres de l'association (Vote contre : 0 Abstention : 0)**

## Budget prévisionnel 2025

Monsieur Eric ANDRON, présente les commentaires sur le budget prévisionnel 2025 fournis par Madame Catherine CHOMETON, expert-comptable, absente-excusee ce jour.

Monsieur Bruno MARCON signale que la réserve financière s'amenuise mais que la situation n'est pas alarmante, la prudence reste de mise, surtout en prévision de l'année 2025, pour laquelle les perspectives budgétaires sont moins favorables.

Monsieur Eric ANDRON présente quelques retours écrits des collectivités sur le travail réalisé par le CAUE.

## Bilan d'activité 2024 et programme d'actions 2025

Le bilan d'activité pour l'année 2024 et le programme d'actions 2025 sont présentés par l'équipe du CAUE.

# LE CAUE EN 2024

*En chiffre...*



*Conseiller*



**650**  
Ouvrages et Publications



**120**  
Publications et republication sur nos réseaux sociaux

*Informier*



**13**  
Actions de sensibilisation (organisé, co-organisé, animé...)



**8**  
Associations (apport de conseil ou d'animation de sensibilisation)

*Sensibiliser*

**1** Centre de formation



**2** Sessions de formation dispensées

*Former*



**8** Commissions d'expertise

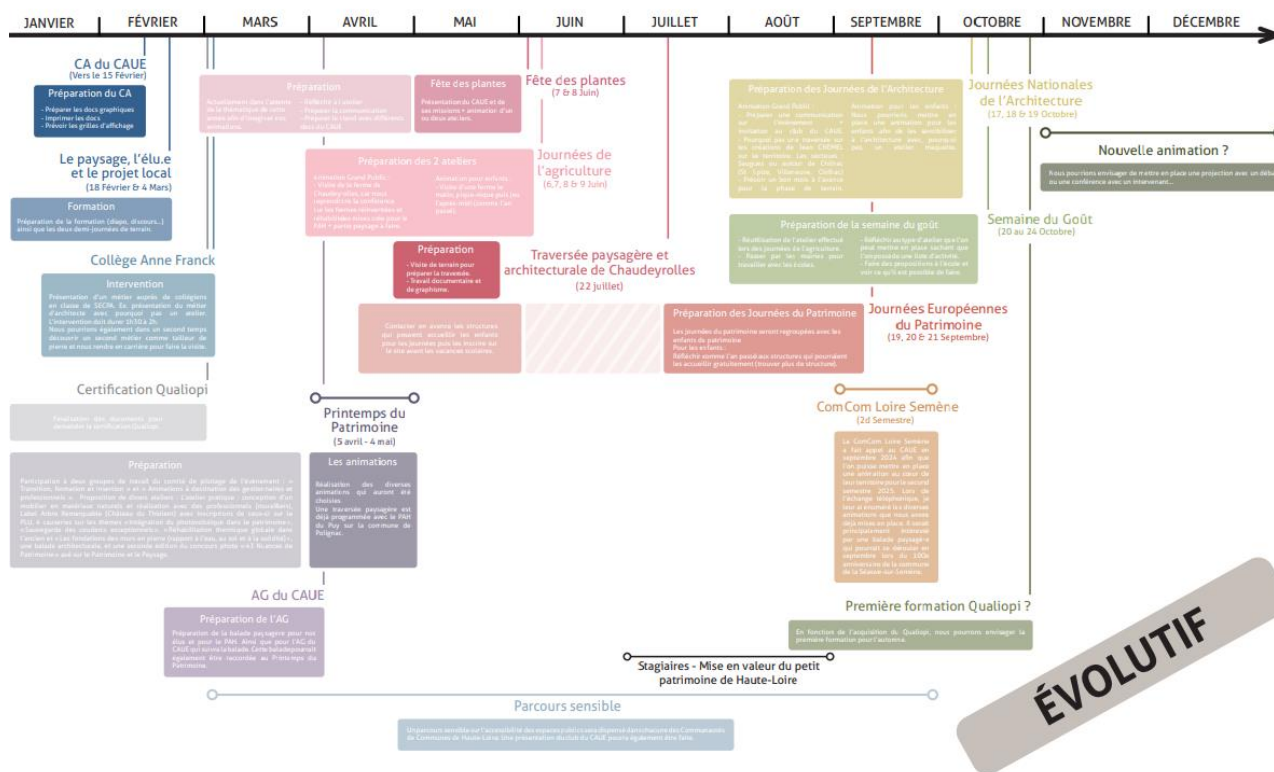
**17** Groupes de travail

**11** Jurys

**30** Réunions diverses

*Diversa*

## PROGRAMME EVENEMENTIEL 2025



### Interventions de l'assemblée

- **Monsieur Joseph Ampilhac, adjoint à la mairie d'Allègre** présente le projet d'aménagement d'une friche industrielle (ancienne usine de traitement de poteaux) dans le bourg d'Allègre. En porte-parole de la municipalité, il précise que « Le CAUE a joué un rôle central en conseillant la municipalité sur ce lourd projet. L'arrivée du CAUE a été une chance et a permis de redonner confiance à l'équipe municipale, qui était proche d'abandonner le projet. Grâce à l'intervention du CAUE, celui-ci a pu être relancé dans de bonnes conditions. Un grand merci est adressé à l'équipe ».

- **Monsieur François-Christophe JANUEL, murailleur et membre du CA du CAUE de la Haute-Loire** intervient sur la journée pierre sèche menée à l'occasion du Printemps du Patrimoine en expliquant que les murs en pierre sèche sont relativement présents sur le territoire altiligérien et qu'il est important de les conserver et les entretenir régulièrement. Leur préservation pourrait permettre d'éviter jusqu'à 25 % de dégâts en cas de fortes pluies. Il prend pour exemple l'étude menée sur les inondations de Nîmes et Vaison-La-Romaine qui montre que l'entretien de ces murs aurait pu éviter les dégâts.

- **Madame Pascale ALLARY, Cheffe de bureau PERU à la DDT de la Haute-Loire**, met en avant la qualité du partenariat avec le CAUE, qu'elle qualifie d'incontournable pour les communes. Elle rappelle que pour certains projets, le préfet exige la présence du CAUE et conclut : « Ensemble, on est plus fort pour répondre aux besoins des collectivités. »

- **Madame Marie-Françoise FAVIER, maire de Bains** rapporte un retour très positif sur le chantier participatif réalisé autour du four au village de Fay. Ce chantier a été très agréable et bien perçu par les habitants, qui assurent désormais eux-mêmes l'entretien. De plus, le projet a été mené à faible coût grâce à l'utilisation de matériaux et végétaux récupérés.

- **Monsieur Valladier, adjoint à la commune de Polignac** partage son retour d'expérience suite à la formation « Le paysage, l'écu et le projet local » dispensée par le CAUE. Il explique que cette formation lui a permis d'adopter une vision plus large et plus réfléchie : il comprend mieux comment les actions humaines transforment le paysage, il a appris à lire le paysage et insiste sur l'importance de cette lecture du territoire avant de lancer tout projet. Il recommande de solliciter le CAUE en amont pour éviter des erreurs.

#### **Bilan global :**

Monsieur Eric ANDRON conclue cette assemblée générale en rappelant que l'année 2024 et le début de cette nouvelle année ont été riches de conseils, de rencontres, de partages...il remercie l'ensemble des personnes qui oeuvrent au quotidien aux côtés du CAUE (services de l'Etat, du Département, les associations...), toute l'équipe du CAUE ainsi que Mr Bruno MARCON pour son investissement.

Monsieur Bruno MARCON clôture cette assemblée générale en remerciant les personnes présentes ainsi que l'investissement de toute l'équipe et rappelle aux élus « si vous avez des problèmes, c'est le CAUE qu'il faut appeler »

La séance s'achève à 20 h 05.